

La Jeunesse Rwandaise et le Mouvement Coopératif

Mesdames
Mesdemoiselles
Messieurs

Aujourd'hui le 12 Août 1987, à l'heure où nous sommes appelés à parler de la jeunesse rwandaise et le Mouvement Coopératif. Comme l'indique le sujet, nous avons deux éléments qui vont être à la base de nos débats, à savoir la jeunesse et puis le Mouvement Coopératif, deux éléments en effet qui ressortent des attributions du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif. Ce Ministère est un département chargé de la formation, de l'encadrement de la jeunesse, de la promotion des sports et loisirs ainsi que du Mouvement Coopératif.

Dans son discours, programme du 1er Août 1987 prononcé à l'occasion de la constitution du premier Gouvernement de la 2e République, le Chef de l'Etat disait ce qui suit, je cite "Le Ministère de la Jeunesse est chargé de programmer et de réaliser l'intégration de cette jeunesse dans le cadre du développement national. Il s'intéressera plus particulièrement à sa formation civique et à sa préparation à la vie active, vie qui pour la plupart se mène dans les milieux ruraux. C'est pourquoi une formation de base agricole et artisanale ainsi que le mouvement coopératif doit leur être donnée " Fin de citation.

Portant de cette orientation générale de développement de la jeunesse, en particulier celle qui est non scolarisée ou descolarisée, le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif, en collaboration avec les autres organismes tant publics que privés, intéressés aux activités des jeunes s'efforce depuis bientôt quatorze ans d'encadrer et de former la jeunesse dans et au Mouvement Coopératif.

Mesdames
Mesdemoiselles
Messieurs,

Quand nous parlons de la jeunesse rwandaise, vous comprenez qu'elle n'est pas uniquement celle encadrée par le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif. Nous avons la jeunesse en scolarisation appartenant au Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire et au Ministère ^{de l'Enseignement} Supérieur et de la Recherche Scientifique; nous avons également la jeunesse dans les Centres de Rééducation du Ministère de la Justice, celle se trouvant dans les Centres des Handicapés du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales ainsi que celle encadrée par le Ministère de la Défense dans la Gendarmerie et l'Armée Rwandaise.

.../...

aussi
Nous pensons/à la jeunesse encadrée par et dans les Mouvements de jeunesse.

S'agissant toujours de la jeunesse, nous allons nous intéresser à celle encadrée par le MIJEUCOOP c-à-d la jeunesse non scolarisée^{descolarisée} âgée de 14 à 25 ans, confrontée à des problèmes aigus de formation, d'encadrement et de production.

I. Concept de la jeunesse

Dans le cadre du concept de la jeunesse, nous dégagerons sa place dans notre économie et ses principaux problèmes, nous mettrons aussi en évidence la politique et les structures d'encadrement de la jeunesse.

II. Place de la jeunesse dans l'économie rwandaise

La place de la jeunesse dans l'économie du Rwanda se justifie par son importance dans la population nationale. Selon le recensement général de la population effectué au Rwanda en Août 1978, les moins de 25 ans représentent plus de 66% de la population totale qui à cette époque s'élevait à 4.831.527 habitants.

Les Jeunes âgés de 15 à 24 ans, descolarisés et non scolarisés sont évalués à plus de 1.300.000 personnes, soit ^{plus de} 35% de la population active. 92,5% d'entre eux vivent en milieu rural et s'occupent essentiellement d'activités agricoles. Chaque année plus de 100.000 jeunes affluent sur le marché du travail à la recherche d'emploi rémunérateur. 50% d'entre eux sont analphabètes. A peine 1% possède une formation sanctionnée par un diplôme officiellement reconnu.

Ces quelques données chiffrées plus éloquentes que tout commentaire montrent que l'importance numérique des jeunes dans la population active n'a d'égal que le nombre de problèmes auxquels il sont confrontés. Etant donné que c'est entre 15 et 25 ans que cette catégorie de la population passe du milieu scolaire ou familial au monde du travail et que par ailleurs la dépendance envers les parents se réduit au fur et à mesure que la fondation d'un foyer conjugal s'approche, ces deux ^{transitions} constituent une période délicate de la vie d'un homme.

Ces problèmes de passage à l'âge adulte se trouvent aggravés par la désarticulation de l'Economie Nationale caractérisée par les difficultés structurelles suivantes:

- la prédominance du secteur agricole de subsistance avec peu d'emplois et de valeur ajoutée dans d'autres secteurs de production. Pour une population active de 3 millions de personnes, les emplois salariés ne dépassent pas 200.000.
- la pression démographique face à la raréfaction des terres cultivables. Actuellement, l'exploitation agricole familiale moyenne est de 1 ha. En plus de ces problèmes que partagent toutes les catégories de la population, les jeunes vivent d'autres difficultés particulières dont nous allons dégager quelques-unes dans le point qui suit:

.../...

Caractéristiques

3. Principaux problèmes de la Jeunesse

L'intégration des jeunes dans le circuit économique et dans la vie socio-culturelle du Pays est handicapée notamment par:

- l'inadéquation entre la formation et les emplois disponibles
- une faible croissance des emplois face à l'accroissement élevé de la population active
- un encadrement technique insuffisant des jeunes déscolarisés et non scolarisés
- un désintérêt des jeunes pour le travail manuel et d'emploi non salarié.

Comment se présentent concrètement ces problèmes? Leur examen s'avère nécessaire pour en apprécier l'ampleur. Commençons d'abord par la formation.

Notre système agricole étant archaïque, la productivité du travail et le rendement du sol sont très faibles. De ce fait, le taux d'accroissement annuel de la production agricole ne parvient pas toujours à équilibrer le taux d'accroissement démographique. Afin d'atteindre l'autosuffisance alimentaire exigée dans le cadre de notre Plan National de Développement, de nouvelles méthodes culturales doivent être systématiquement mises en oeuvre. Cela implique une formation agricole et pastorale pour moderniser les exploitations agricoles et l'élevage. De même, le développement du secteur industriel et artisanal devenu nécessaire pour décongestionner le milieu agricole nécessite une formation en matière technologique et de gestion.

Cela signifie, en d'autres termes, que pour valoriser nos ressources nationales et augmenter la production nationale, tout en améliorant le revenu et les conditions de vie de toutes les catégories de la population, il importe d'avoir une main-d'oeuvre qualifiée.

Dans la section précédente, nous avons vu que 99% des jeunes arrivant sur le marché du travail n'avaient aucune formation professionnelle. Certes, au cours de ces dernières années, des efforts ont été réalisés pour créer des Centres de Formation de la Jeunesse (actuellement, il en existe 63 à travers le pays) et depuis 3 ans les CERAI ont été créés dans toutes les Communes, mais ils s'avèrent insuffisants pour accueillir un pourcentage important des jeunes. Les CERAI et les C.F.J. ne peuvent accueillir chaque année que 10.000 jeunes, soit 10% de ceux qui arrivent sur le marché de l'emploi.

Au total, environ 90.000 jeunes sans qualification professionnelle minimale arrivent chaque année sur le marché de l'emploi. La productivité du travail en souffre d'autant plus qu'à côté de cette main-d'oeuvre non qualifiée, les cadres techniques moyens et supérieurs sont eux-mêmes insuffisants pour assurer l'encadrement technique. Les cadres moyens c'est-à-dire ceux ayant un niveau du secondaire, sont d'après le recensement démographique de 1978 évalués à 2,4% de la population de 7 ans et plus, tandis que les cadres supérieurs ne représentent que 0,2% de cette même population. Cette non-qualification explique partiellement le chômage déguisé en milieu rural où vient 95% de la population et le sous-emploi en milieu urbain. .../...

Comme le signale fort justement le Bureau National de Recensement, les chances d'avoir son premier emploi dépendent du niveau, poussé ou non, de l'instruction reçue.

a) Sous-emploi et chômage

Selon une étude effectuée en 1976 par une équipe d'experts du BIT mis à la disposition du Ministère du Plan, 30% de la population active étaient non ou sous-employés. A la même époque, une étude réalisée par l'ISAR faisait remarquer que les paysans consacraient seulement quatre heures par jour aux travaux des champs.

L'exploitation agricole par famille se réduit d'année en année alors que la population s'est accrue de 1978 à 1985 d'environ 1,5 millions de personnes. L'agriculture extensive n'est plus possible car les terres récupérables se sont sérieusement réduites avec l'occupation des régions naguère peu occupées de l'EST du Pays (Mayaga, Bugesera, Mutara et Gisaka-Migongo). Il ne reste que quelques marais (60.000 ha) dont le coût d'aménagement est trop élevé pour le budget national.

La répartition des emplois par catégorie socio-professionnelle telle qu'elle se dégage du recensement général de la population de 1978 se présente tel que les salariés ne représentent qu'un faible pourcentage de la population active. Par contre, les indépendants et les aides familiaux sont évalués à 92,6% de la population active. Il importe de faire remarquer que ces indépendants sont essentiellement constitués par les agriculteurs, les artisans du secteur non structuré et des services (commerce et transports).

c) Délinquance Juvenile

Ce fléau est dû essentiellement à l'oisiveté, à l'exode rural des jeunes vers les centres urbains ainsi qu'à la désintégration de la cellule familiale. Bien qu'elle ne touche qu'une minorité de jeunes, la délinquance devient de plus en plus préoccupante. Le banditisme, l'abus de boissons et de drogues ainsi que la prostitution sont les principaux signes de cette délinquance.

Etant donné qu'il vaut mieux prévenir que guérir, il importe de bien identifier les raisons qui poussent les jeunes à la délinquance afin de les éliminer ou du moins d'en réduire les méfaits. Nous partirons de trois niveaux, à savoir: la famille, la société dans laquelle évolue le jeune et les problèmes économiques. En l'absence d'une étude socio-économique approfondie, l'analyse du phénomène ne peut pas être illustrée par des données chiffrées.

.../...

Néanmoins, il est généralement admis que le nombre de jeunes déracinés économiquement, socialement ou culturellement n'est pas encore important. Les cas les plus fréquents se trouvent dans les Centres urbains qui n'abritent que 5% de la population totale. En milieu rural, le contrôle social et l'absence de promiscuité de logements permettent de limiter les dégâts.

En tout état de cause, le dérèglement psycho-social des jeunes délinquants est le résultat des crises soit de l'éducation et de l'autorité familiale, soit de la mauvaise compagnie où évolue le jeune. Les mutations économiques engendrent également une marginalisation de certaines catégories de la population.

(1) Problèmes d'ordre familial

Un adage rwandais dit que le destin d'un homme peut être influencé par l'éducation reçue dans son bas-âge (Umwamapfa mu iterura). Un autre dit que le redressement d'un homme doit se faire quand il est encore jeune, sinon il sera trop tard (Igitiki gororwa kikiri gite). Dans l'éducation familiale traditionnelle, les valeurs socio-culturelles du Rwanda sont inculquées aux enfants dès leur jeune âge. Avec le passage à un Etat moderne et indépendant, des mutations socio-culturelles rapides ont été déclenchées au cours des 25 dernières années. Comme le dit A. W. GATANAZI dans son article publié en 1975 dans la Relève sous le titre "Urbanisation et distorsions sociales au Rwanda", notre société a subi plusieurs chocs depuis le début de ce siècle qui ont complètement changé la vie familiale. Il cite entre autres la colonisation, la révolution sociale de 1959 et l'indépendance comme les trois principaux événements qui ont bousculé la vie familiale traditionnelle.

A chacune de ces situations correspondent des structures économiques, sociales et culturelles. Etant donné que les jeunes s'adaptent plus rapidement aux transformations socio-économiques, culturelles et politiques que les vieux, des conflits de générations surgissent après chaque événement, ce qui affaiblit l'autorité paternelle et l'encadrement familial.

Ainsi, les adultes regrettent chaque fois l'ancien temps et disent qu'ils ne comprennent pas les réactions des jeunes d'aujourd'hui, tandis que les jeunes se plaignent de l'évolution lente de mentalité de leurs parents et de leurs aînés. En plus de l'inadaptation du milieu familial traditionnel à ces mutations de la vie moderne, les jeunes peuvent devenir délinquants suite à un mauvais environnement familial.

(2) Problèmes d'ordre socio-économique

Avec la monétarisation de l'Economie Nationale et l'urbanisation, un certain nombre de jeunes sont attirés par les Centres Urbains où les emplois sont plus rémunérateurs. Les conditions de vie y semblent, par ailleurs, ^{meilleures qu'en} milieu rural en raison de l'accès plus facile aux infrastructures ainsi qu'aux équipements économiques et sociaux. Lorsqu'ils ^{arrivent} arrivent en ville, ces jeunes espèrent trouver des revenus monétaires plus élevés que ceux provenant de l'agriculture pour satisfaire les besoins essentiels (alimentation, logement, habillement, soins de santé et formation)•

Sans qualification professionnelle exigée, ils ne parviennent pas à être embauchés. Dès lors pour survivre, ils sont obligés de se livrer au banditisme et à la prostitution.

Il importe de faire remarquer que selon une enquête effectuée en 1977, par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, actuellement Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif, l'exode rural des jeunes déscolarisés est plus important que celui des non-scolarisés. Entretemps, le système de l'enseignement a été réformé, notamment en ruralisant l'enseignement primaire, précisément dans le souci de mieux retenir les jeunes dans leur milieu familial et social. Mais sa mise ^{en œuvre est trop récente} en évaluer les effets sur la vie socio-économique et culturelle des jeunes.

(3) L'insuffisance d'encadrement technique et administratif de la jeunesse.

Les structures administratives d'encadrement de la jeunesse se développent depuis 1967, mais le personnel aussi bien au niveau central qu'à l'échelon préfectoral et communal demeure insuffisant qualitativement et quantitativement. Ainsi, le niveau moyen des encadreurs préfectoraux de la jeunesse et des Coopératives est de 4 ans post-primaires, tandis que celui des encadreurs communaux de la jeunesse est de 2 ans post-primaires.

Les groupements socio-économiques, les Centres de Formation de Jeunesse et les mouvements de jeunesse tant en milieu rural qu'urbain ne sont pas toujours encadrés par des techniciens compétents capables de leur apprendre la gestion et les méthodes culturelles et l'élevage modernes ainsi que la technologie artisanale et industrielle. Ce manque d'encadrement technique a pour conséquence la stagnation voire le déclin des activités de production des groupements socio-économiques et des mouvements de jeunesse ainsi que l'organisation peu satisfaisante de certains Centres de Formation des jeunes où l'esprit d'initiative et de bonne gestion laisse parfois à désirer.

Ce problème d'appui technique est d'autant plus préoccupant que beaucoup de projets de développement communal et régional n'intègrent pas dans leurs interventions les activités socio-économiques des jeunes.

De même, certaines autorités communales, de secteur et de cellule ne sont pas suffisamment impliquées dans l'encadrement des activités des jeunes de leur ressort alors que l'intégration de ces jeunes dans le processus de développement doit se faire au niveau des collectivités locales.

.../...

La recherche de solution a amené le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif a mettre sur pied, une politique d'encadrement de la jeunesse.

4. La politique d'encadrement de la jeunesse

a) Politique d'encadrement

La politique d'encadrement de la Jeunesse du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif est axée sur quatre grandes orientations à savoir

- l'encadrement familial
- l'encadrement politique
- l'encadrement économique
- l'encadrement socio-culturel

a.1) l'encadrement familial

Actuellement la crise de l'éducation parentale a fait et fait encore l'objet de quelques émissions. D'un côté, certains parents ont exprimé leurs inquiétudes quant au manque d'éducation constaté aujourd'hui chez beaucoup d'enfants. D'un autre côté, les mêmes intervenants ont vigoureusement condamné certains pères et certaines mères de famille qui se méconduisent et qui de ce fait, montrent un mauvais exemple à leurs enfants, les jeunes, quant à eux, ont souvent pris la parole pour revenir sur ce thème, peu approfondi cette année, sera largement exploité dans les prochaines émissions.

a.2) l'encadrement politique

Les jeunes étant le porte-flambeau des idéaux du MRND, il a paru judicieux de les sensibiliser sur l'importance de l'Umuganda et de l'animation. Le patriotisme et le sens du dévouement ont été évoqué à plusieurs occasions

a.3) L'insertion des jeunes dans le circuit de production et dans la stratégie d'auté-suffisance alimentaire a occupé l'attention des auditeurs. A ce titre, un accent particulier a été mis sur l'encadrement des jeunes dans les groupements socio-économiques et sur la formation pratique dont doivent bénéficier les jeunes n'ayant pas pu poursuivre l'éducation formelle. Le discours prononcé par le Chef de l'Etat lors de sa visite au Campus Universitaire de RUHENGARI a été exploité.

Le Président de la République s'est adressé aux responsables au niveau de chaque cellule, de chaque secteur, de chaque Commune en leur demandant de faire en sorte que le lieu dans lequel ils exercent leur responsabilité soit un pôle d'attraction et d'orientation pour les activités nouvelles devant attirer les jeunes. C'est dans ce même ordre d'idée que le Président de la République a demandé au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif ainsi qu'aux différents services intéressés par les problèmes des jeunes de procéder au premier inventaire de toutes les activités productrices non directement agricoles pouvant fournir un revenu aux jeunes.

.../...

a.4) L'encadrement socio-culturel

Le Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement veut que le peuple rwandais définisse sa culture et s'en imprègne profondément afin qu'il puisse apporter aux ~~aux~~ autres cultures ce qu'il possède d'authentique et en retire avec discernement ce qui peut par faire la sienne.

En effet, nous savons tous que chaque peuple a sa civilisation, sa culture mais que suite au courant ou influence extérieurs, il peut calquer certains de^s comportements à ceux d'un autre peuple pourvu que le résultat soit positif. Ainsi donc notre jeunesse doit garder sa carte d'identité qui peut selon les circonstances acquérir une nouvelle forme.

Dans le cadre de la politique du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif en matière d'encadrement, il est prévu des structures d'accueil de la jeunesse entre autre les Centres de Formation de la Jeunesse, des Groupements socio-économiques des jeunes et des mouvements de jeunesse. Toutes ces structures visent à l'amélioration des conditions de vie individuelles et collectives de la jeunesse.